

Aides financières visant à conserver le patrimoine culturel meuble dans d'autres Etats parties conformément à la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels (RS 444.1, LTBC)

Projets soutenus en 2014

Les aides financières pour la préservation du patrimoine culturel mueble sont en principe versées en fonction des critères d'attribution prioritaires publiés (cf. www.bak.admin.ch/kgf > Aides financières patrimoine culturel mobile).

N° (selon la date de la décision)	Requérante <i>Site d'action</i>	Projet	Priorité (selon Liste des possibilités prioritaires d'attribution) et impact	Montant
1	Museum Rietberg, Zurich et Crafts Museum New Delhi, Inde <i>Inde</i>	Projet de coopération pour la professionnalisation du travail muséal au Crafts Museum New Delhi en vue d'améliorer la protection, la conservation, la documentation et la présentation du patrimoine culturel meuble.	Projet d'une institution reconnue intégrant le code de déontologie de l'ICOM pour les musées. Conditions-cadres durables pour la protection et la conservation de biens culturels meubles et contribution à la préservation du patrimoine culturel.	CHF 96 000
2	Ministry of Education & Religious Affairs, Culture and Sports, Grèce <i>Grèce / à l'échelle mondiale</i>	Mesures de protection de biens culturels archéologiques menacés par le pillage sur le site de la grotte Agios Ioannis.	Accord bilatéral avec la Grèce au sens de l'art. 7 LTBC. Protection du patrimoine culturel meuble contre le pillage et le commerce illicite.	CHF 68 550
3	Soprintendenza per i Beni Archeologici delle Marche, Italie <i>Italie</i>	Catalogage et conservation d'offrandes funéraires de la nécropole de l'Âge du fer mis au jour lors de fouilles de sauvetage pendant la construction d'une autoroute.	Accord bilatéral avec l'Italie au sens de l'art. 7 LTBC. Mesures de conservation du patrimoine culturel italien menacé de destruction imminente.	CHF 100 000

4	State Administration of Cultural Heritage, Chine et Dunhuang Academy, Chine <i>Chine / à l'échelle mondiale</i>	Organisation d'une conférence internationale sur la conservation et la restitution du patrimoine culturel meuble.	Accord bilatéral avec la Chine au sens de l'art. 7 LTBC. Grand effet de levier du point de vue de la protection contre le vol et le commerce illicite du patrimoine culturel meuble.	CHF 91 450
5	Hellenic Ministry of Culture and Sports, Ephorate of Paleoanthropology and Speleology of Southern Greece, Grèce <i>Grèce</i>	Conservation d'objets archéologiques mis au jour lors de fouilles de sauvetage sous-marines en collaboration avec le département d'archéologie sous-marine de Zurich.	Accord bilatéral avec la Grèce au sens de l'art. 7 LTBC. Conservation du patrimoine culturel meuble sous-marin grec.	EUR 70 350
6	Universität Basel, Departement für Altertumswissenschaften, Bâle et Museo Archeologico Nazionale della Sibaritide, Italie <i>Italie</i>	Projet de coopération pour la réalisation d'un court métrage de sensibilisation du public à la protection et la conservation du patrimoine archéologique italien.	Accord bilatéral avec l'Italie au sens de l'art. 7 LTBC. Sensibilisation du public à la protection et la conservation du patrimoine archéologique italien.	CHF 28 000
7	Ministerio de Cultura, Colombie <i>Colombie</i>	Projet de sensibilisation, de professionnalisation et de développement des capacités des autorités douanières et policières dans la lutte contre le commerce illicite de biens culturels archéologiques.	Accord bilatéral avec l'Egypte et la Colombie au sens de l'art. 7 LTBC. Mesures de protection du patrimoine culturel archéologique colombien menacé par le pillage et le commerce illicite.	CHF 19 952
8	Museo de Arte de Lima <i>Pérou</i>	Protection et conservation du patrimoine culturel meuble péruvien par la création d'archives iconographiques virtuelles et accessibles au	Accord bilatéral avec le Pérou au sens de l'art. 7 LTBC. Sensibilisation du public à la protection et la	CHF 88 464

		public portant sur toutes les époques.	conservation du patrimoine archéologique péruvien.	
9	American Research Center in Egypt <i>Égypte</i>	Mesures de protection du patrimoine culturel meuble menacé de pillage et de destruction de l' <i>Islamic Museum of Art</i> et de la <i>National Library and Archives of Egypt</i> , dont la façade a été détruite par un attentat.	Accord bilatéral avec l'Égypte au sens de l'art. 7 LTBC. Mesures de protection et de conservation du patrimoine culturel égyptien gravement menacé par le pillage et la destruction.	CHF 75 350
10	Asociación Cultural Precolombina <i>Pérou</i>	Conservation et restauration de 50 objets précolombiens menacé de destruction imminente en raison de leur fragilité (parures de plumes, textiles).	Accord bilatéral avec le Pérou au sens de l'art. 7 LTBC. Mesures de conservation du patrimoine culturel péruvien menacé de destruction imminente.	CHF 29 763